Affaire de la American National Bank.

ONZIEME JOUR.

DÉTAILS DE LA TENUE DES LIVRES.

Nous voici au onzième jour du procès intenté à MM. Girault, Underwood et Gardes. A l'ouverture de la séance, la salle est presque vide; nous le concevons.

Le juge Parlange est sur son siège, bien avant l'arrivée des représentants du gouvernement. Nous le concevons encore, c'est une affaire qui n'est réellement pas amusante.

Nous voyons sur la sellette une figure nouvelle; tant mieux. Cela ressemble à un changement, quoique ce soit toujours la même chose.

C'est M. C. V. Lanusse, ancien teneur de livres de la Banque Américaine, qui est sur la sellette. Il demeure rue Bourgogne 1228. Il a été teneur de livres individuel de la banque, depuis août 1891 jusqu'à la faillite. C'était lui qui avait la charge du "ledger", excepté quand il était forcément absent. Les entrées s'y faisaient conformément aux procédés ordinaires.

Le témoin a tenu le "ledger" No 3, avec l'aide de M. Avegno, depuis le 3 août 1891 jusqu'à la chute de la banque. Les entrées se faisaient, chaque jour. En dehors du "ledger", le témoin ne touchait qu'au livre qu'on appelle le "tickler". Le livre d'entrées No 8 contient les entrées qui ont eu lieu jusqu'au 28 novembre 1891.

Le témoin faisait ses entrées dans le "Tickler" d'après les chèques qui lui arrivaient des différents bureaux.

Quand on demande au témoin, M. Lanusse, d'examiner le "ledger" relatif à Thomas H. Underwood, le juge Clegg fait objection, attendu que Underwood n'avait aucun rapport avec la banque, aucun rapport avec les employés et avec les livres.

Au nom de Gardes, le juge Beckwith fait la même objection.

Les entrées que produit la poursuite ne prouvent pas qu'il y ait eu des détournements: ils prouvent seulement qu'il y a eu des tirages dépassant le montant des crédits.

Le juge Parlange rejette toutes ces objections. Avant tout, on demande au témoin si les entrées sont correctes, il répond affirmativement: c'est lui qui les a faites.

Le juge Clegg fait une nouvelle objection à la lecture de toutes ces entrées; il les remis toutes, depuis la première jusqu'à la dernière.

Suit une interminable série de questions sur la nature des entrées faites par le témoin. Toute cette partie de l'interrogatoire n'a aucun intérêt pour le public.

De temps en temps on faisait la balance des comptes, presque toujours elle accusait un crédit.

On présente au témoin un livre; c'est le livre de dépôt de Th. H Underwood et Cie. Les entrées sont de la main de M. Girault; le témoin en fait l'énumération et la lecture. Quand on faisait la balance, il se trouvait toujours un tirage au delà du crédit. Ainsi, après règlement fait le 1er avril 1896, il y avait un surtirage de $13,100.

Toutes ces explications occupent une grande partie de la séance. Elle est suspendue à l'heure ordinaire.

A la reprise de la séance M. Lanusse est toujours sur la sellette des témoins, le "ledger" sous les yeux. Il lit, explique et répond aux questions qui lui sont faites.

Le 21 avril 1896, la maison Thos H Underwood et Cie avait tiré $25,800 au delà de son crédit. M. Gurley poursuit avec le témoin l'examen du "ledger" et lui fait établir presque jour par jour, la situation de cette maison vis à vis de la banque. Les fluctuations sont nombreuses et, quelquefois, les sortirages considérables.

A un moment donné, le montant des crédits en faveur de la maison s'est élevé à $54 100.

Le 11 mai 1896, autre entrée de $33 300 44.

Le 16 juillet, le total des sortirages s'élevait à $80,000. Le jour où la banque a fermé, ils étaient de $83 425 22.

M. Gurley reprend en sous-œuvre un à un les comptes tels qu'ils sont inscrits dans l'acte d'accusation et les fait comparer avec ceux qui se trouvent dans le "Ledger". La défense objecte; mais la cour passe outre et le travail se fait; il est long. Il y a dix-sept comptes dans une seule catégorie.

M. Gurley passe à l'examen des comptes qualifiés dans l'acte d'accusation d'abus de confiance.

La défense proteste, objecte, mais la cour passe outre. L'examen continue et l'on arrive au 30e compte. Naturellement les sortirages continuent, montant et descendant suivant les circonstances. Au 35e compte, le sortirage, en novembre 1895, est de $34,144. Le travail se poursuit, avec le ledger sous les yeux du témoin.

On compare les chiffres inscrits sur les livres avec ceux de l'acte d'accusation. De temps en temps, on constate le montant des sortirages.

Avant la fin de la séance, on avait dépassé le compte No 50.

Il est tard. Le juge lève la séance; mais avant de quitter son siège, il annonce que les jurés peuvent, comme à l'ordinaire, faire leur promenade du soir.

HOTEL DE VILLE.

LES IRRÉGULARITÉS DANS LES COMPTES DE L'ANCIEN RECEVEUR DE TAXES.

Le trésorier de ville Penroes a fait savoir au maire que l'on continue les recherches dans les livres de taxes de son département, et que l'on y a trouvé de nouvelles erreurs. On a trouvé dans les livres du commis des taxes des bills de taxes, dont le receveur n'a rendu aucun compte. Les déficits s'élèvent à $1 100. Cette découverte est subséquente à celle de $1 400 déjà citée. M. Penroes se propose d'exposer, en détail, les irrégularités dans les comptes de l'ancien receveur Hagen, dans une lettre officielle adressée au Maire.

GARRETT WINTER RETROUVÉ.

Il y a quelques jours le maire, comme nous l'avons déjà dit, avait reçu une lettre lui demandant des renseignements sur Garrett Winter. On voulait savoir ce qu'il était devenu. Le maire a reçu, hier, une communication lui assurant que Garrett Winter est vivant et employé comme surintendant de la Union Telegraph Company, à la Nouvelle-Orléans.

SAISIES POUR TAXES PERSONNELLES.

Grâce au bureau établi en vue de faire rentrer les taxes personnelles arriérées, sous peine de saisie, un assez grand nombre de contribuables sont venus régler leurs comptes à la Ville.

Le commissaire McGary a passé une partie de la journée d'hier, sur les quais, en compagnie des membres du bureau des levées de la Nouvelle-Orléans. Il s'est mis résolument à l'œuvre. Il peut envoyer de fortes équipes de travailleurs sur les points menacés, aussitôt qu'il en sera requis.

LES LEVÉES CONSOLIDÉES.

L'ingénieur de ville a déclaré, hier, que tous les travaux tendant à la consolidation des levées ont été terminés, hier.

Mort de M. C. P. Thenard.

Nous avons été profondément peinés d'apprendre hier, la mort de M. C. P. Thenard, gendre de M. François Tujague.

Le défunt était un homme jeune encore, 39 ans; il habitait la campagne et jouissait de la considération, de l'estime de tous ceux qui le connaissaient.

M. Thenard avait épousé une fille de notre regretté collaborateur et ami, M. François Tujague; sa mort est la troisième dans cette honorable famille en moins de quatre mois.

Sa femme à qui il n'a survécu que quelques semaines, avait été longtemps malade. Qui sait si les émotions que lui fit éprouver cette cruelle épreuve, n'ébranlèrent pas sa santé.

A la famille, que ce nouveau deuil plonge dans la douleur, nous envoyons l'expression de notre profonde sympathie.

Pensionnaires du Pénitencier

Le shérif Unicke part ce matin pour Baton-Rouge ayant sous sa conduite vingt-neuf prisonniers qui y vont purger des condamnations.

Au nombre de ces prisonniers sont: Nicholas Kraemer qui a coupé le cou d'une vieille femme; James Reynolds, un voleur de quelque notoriété, Mike Donovan qui a tué Wm Frazier, Henri Bode, voleur dangereux, Froydan Martinez, qui attaqua l'avocat Kiernan avec l'intention de le tuer, Geo. Heard, meurtrier de Dorsey.

Voici la liste complète des condamnés:

Blanes—Nickolas Kraehmer, meurtre, perpétuité; Froylan Martinez, attaque à main armée, dix ans de travaux forcés; Mike Donovan, homicide, deux ans et demi; James Reynolds, alias Ryan, alias Raymond, larcin, un an; Charles Meile, obtention d'argent par des moyens détournés, six mois; Chas. Georges, détournement, trois mois; Charles Gordon, larcin, un an; John O'Brien, larcin, un an; Charles Labarthe, alias Rapp, vol avec effraction la nuit, cinq ans; Henry Bode, vol la nuit dans une maison habitée, six ans; John Walsh, détournement, 12 mois; Joseph Lessiger, vol avec effraction la nuit, six mois; Mike Keavency, blessure, un an.

Hommes de couleur—George Heard, homicide, douze ans; Russian Burre, alias Chalk, alias Hunting, blessure avec intention de meurtre, dix ans; John Ross, attaque à main armée, sept ans; Andrew Foster, homicide, deux ans; Victor Bontites, blessure, un an; Anthony Woods, faux et publication, deux ans; Frank Callahan, vol avec effraction durant la nuit et larcin, deux ans; Henry Taylor, vol avec effraction durant la nuit et larcin, deux ans; George Brooks, détournement, un an; Russell Curren, alias Brown, pénétrant avec effraction dans un magasin durant la nuit avec intention de commettre un vol, un an; Arthur McComb, pénétrant avec effraction dans un magasin durant la nuit avec intention de vol, un an; George Williams, alias Grand Jury, vol avec effraction en plein jour, neuf mois; James Barnes, vol avec effraction en plein jour, neuf mois; Louis Reed, vol en plein jour, six mois; Thos Jones, alias Pickup, vol, six mois; Henry Reddicks, détournement, deux ans.

La Température.

La journée d'hier a été exceptionnelle au point de vue de la température.

L'avant-dernière nuit le temps avait beaucoup fraîchi; mais rien ne faisait supposer que le lendemain matin, hier donc, le thermomètre tomberait d'une vingtaine de degrés.

Les matineux ont été fort amusés de voir les *surionts* réparaître dans les rues, eux qui déjà avaient pris place au fond des armoires.

Quelques chapeaux de paille se remarquaient et contrastaient assez étrangement avec les fourres et les fourrures qu'ils coudoient.

Beaucoup de cheminées fumaient hier soir. Le froid pourrait bien s'attarder un peu au milieu de nous et donner raison au vieux dicton: "Noël au balcon, Pâques au tison".

Hier soir à minuit, le thermomètre devant nos bureaux marquait 51 degrés.

La Commission du Drainage.

Faute d'un quorum, la Commission du drainage n'a pu siéger hier soir. MM. Walmsley, Capdevielle, Cucullu, Brittin et Morris sont les seuls qui aient répondus à l'appel. La Commission a à s'occuper de questions de haute importance; elle a fixé sa prochaine réunion à jeudi prochain.

Collision.

Une collision s'est produite, hier après-midi vers une heure, au pied de la rue St-Louis, entre une locomotive de la Louisville et Nashville R. R. Co., en charge du mécanicien Hugh McGrattie et un camion que conduisait Warren Corbet.

Dommages, $10. Personne n'a été blessé.

L'Argument d'Ayer.

S'il y a quelque raison pourquoi vous feriez usage d'une Salsepareille quelconque, il y a toutes les raisons du monde pour que vous preniez celle d'Ayer. Quand vous prenez de la Salsepareille, c'est pour guérir une maladie. Or vous voulez être guéri aussi vite et à aussi bon marché que possible. Voilà pourquoi vous devez choisir la Salsepareille d'Ayer; elle guérit vite et à bon marché et de plus, elle guérit pour toujours. Bien des gens nous écrivent: "Je préfère de beaucoup avoir une bouteille de Salsepareille d'Ayer que trois de n'importe quelle autre espèce." Un droguiste écrit que "Une bouteille de Salsepareille d'Ayer donne de meilleurs résultats que Six de toute autre espèce." Si une bouteille de Salsepareille d'Ayer accomplit l'œuvre de trois, elle doit avoir la force de trois au prix d'une. Voilà la chose en deux mots. On a donc toutes les raisons du monde de faire usage de la

Salsepareille d'Ayer.

LE FLEUVE.

La situation.—Devant la ville.

Hausse.—Le danger grandit.

Nous disions, hier, que les esprits commençaient à se rassurer, et que l'on croyait généralement que la Nouvelle-Orléans était hors de danger. Il n'en est pas tout à fait de même, à l'heure où nous écrivons ces lignes. Il est bien vrai que le rapport du Capt. Kerkham annonçait, hier matin, que le niveau au-dessus de l'étiage ne dépassait pas 17 8 pieds. Mais il y avait eu, la soirée précédente, un violent ouragan de pluie et, surtout, de vent—une véritable bourrasque—qui avait fait monter le fleuve à 18 pieds. La hausse de 1893 était atteinte. Malheureusement, l'observateur du gouvernement ne fait ses opérations qu'une fois par jour; il n'a, par conséquent, pu constater cette hausse, ses deux avant-dernières opérations s'étant faites assez longtemps avant et assez longtemps après l'ouragan. Du reste, s'il ne constate que 17,8 au dessus de l'étiage, son langage n'est pas des plus rassurants.

Il constate que le fleuve hausse lentement, mais constamment. Il faut donc nous attendre à ce que la marque de 18 pieds soit bientôt couverte.

On a craint un moment à une catastrophe pendant l'ouragan; mais après que le calme se fut rétabli on a pu constater qu'il ne s'était produit aucune brèche, dans les environs de la ville. Ce n'est guère que par miracle que nous pouvons sortir, sains et sauf, de cette terrible crise. Les Etats de l'Arkansas et du Mississipi y ont passé; ce sera peut-être bientôt notre tour. On travaille beaucoup, avec autant d'intelligence que de persévérance à mettre nos levées à même de résister aux assauts du fleuve; mais qui ce qu'il peut arriver? Le fleuve grossit en descendant. Au dessus de Bayou Sara, le Mississipi monte; il ne se passera pas longtemps avant que la hausse définitive ne nous atteigne. Tenons nous sur nos gardes et prenons courage.

AU-DESSUS DE LA LOUISIANE.

Nous avons des nouvelles de Jackson, Mississipi; elles sont très alarmantes. On y éprouve de grandes appréhensions sur ce qui a pu arriver à Greenville; elle était menacée depuis quelques jours. Toute communication avec elle est coupée. Impossible, dans le moment, de savoir ce qui est arrivé.

Les fils télégraphiques ont été rompus. Cela n'annonce rien de bon. Il y a à craindre une catastrophe de ce côté.

D'autre part, on assure que la rivière Yazoo a baissé de 2 1/2 pouces depuis 24 heures. Il y a aussi baisse dans les rivières Ta lahatchie et Coldwater.

La région arrosée par la rivière Sunflower est inondée. Les chemins de fer ne marchent plus, les communications sont interrompues. Dans ces parages, il y aura aussi de grandes pertes.

Du côté du Dakota du Sud, il y a eu de très fortes inondations. La rivière James a haussé de nouveau de sept pieds. Un grand nombre de bestiaux ont péri et des habitations, des fermes ont été balayées par le courant. Pas de malles depuis deux semaines. Dans ces parages non plus, la situation n'est pas gaie.

Au milieu de cette triste nouvelle, en voici une qui est assez consolante. On sait que le long de la Rivière Rouge du Nord, les populations avaient beaucoup souffert. Le secrétaire de la guerre, Alger, avait réservé pour elles une somme de $50,000, mais elles viennent de refuser l'allocation; elles n'en ont pas besoin, disent-elles. La rivière s'est retirée; le mal n'est pas aussi grand qu'on le croyait.

Il faut féliciter ces gens-là, et de ce qu'ils sont délivrés d'une grande calamité et de ce qu'ils savent ne pas mésuser des générosités gouvernementales. Le fait est que les $50,006 en question feront du bien à beaucoup de malheureux inondés qui ont le grand besoin de secours.

Pourquoi s'épuiser en tousserant toute la nuit, quand le Pectoral d'Ayer calme, soulage et guérit.

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

SAMEDI, 10 AVRIL 1897.

Rivière Rouge—VALLEY QUEEN, à 5 PM

Grand Lake—T. P. LEATHERS, à 5 PM

BULLETIN MARITIME.

VENDREDI, 9 AVRIL 1897

EXPEDIES EN DOUANE.

Steamship norv Espana, Meyer, Bona del Toro, sur lest.

Navire aut Devoron, Ivanciich, St-Pétersbourg, Russie, Newport

Steamship ang Holbein, Sherlock, Liverpool

Steamship ang Navigator, Comline, Liverpool

Steamship norv Henry Dumois, Berg, Port Limon, Costa Rica.

Steamship am El Mar, Grant, New York.

Steamship am Morgan, Staples, Key West, via Fort Tampa

Steamship ital Aquileia, Lahovic, Trieste, et Venice via Newport News, Va.

ARRIVÉS.

BATEAUX A VAPEUR.

Wash Household, Nip, Pittsburg

Lafourche, Charlet, Rienzi

Grover Cleveland, Kouns, Bas du Fleuve

St-John, Campbell, Bayou Sara

EXPORTATIONS

TRIESTE—par steamship Aquileia—5300 balles coton

Arrivages de produits

PITTSBURG—par towboat Wash Household Fret assorti.

RIENZI—par steamer Lafourche—180 boucts encre 1234 barils encre 107 barils mélasse

BAS DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—Fret assorti.

BAYOU SARA—par steamer St-John—15 balles coton 739 barils sucre

Reçu par les chemins de fer:

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—401 balles coton

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD & YAZOO & MISSISSIPPI VALLEY RR—145 balles coton

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR—Fret assorti.

NEW ORLEANS & NORTHEASTERN RR—300 balles coton

SOUTHERN PACIFIC COMPANY—1196 balles coton

N. O. FORT JACKSON & GRAND ISLE—Fret assorti.

NEW ORLEANS AND SOUTHERN RR—Fret assorti

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

Navires	Destination	Départ
STRANGERS.		
Australia	Brême	3e dist. 27
Amazone	Havane	Alger
Berbère	Dunkerque	Westwego
Barcelona	Barcelone	rue Ire
Castillian Prince	Gênes, etc.	Southport
Oliva di Messina	Gênes, etc.	1er dist. 33
Corrientes	Havre	4e dist. 31
El Isad	Bons del Toro	1er dist. 15
El Mar	New York	Alger
El Sol	New York	Alger
Gusie	New York	Alger
Henry Dubois	Port Limon	Westwego
Helsingfors	.....	1er dist. 15
Kalkum	Liverpool	Chalmette
Morish Prince	Barcelone et Gênes	2e dist. 21
Morgan	.....	rue Ire
		Alger
Navigator	Liverpool	2e dist. 10
Oswestry	Hamburg	1er dist. 13
Commanmore	Havre	4e dist. 47
Lever	Hendaye	1er dist. 14
Sebastiano	En réparation	Algier
Port Kund	Bahia	4e dist. 43
Tuscan Prince	Gênes	rue 8e
NAVIRES.		
Reverso	Russie	rue 7e
Eva	Russie	Chalmette
BARQUES.		
Habana	Espagne	rue de
GOELETTES.		
Fannie Arthur	Providence	canal Harvey
Jennie Lippett	Boston	1er dist. 12
Hattie J. Hamblin	En réparation	Algier
Rita Cuo	.....	6e dist
Santo Otori	Hendaye	1er dist. 13

THENARD.—Décédé, hier après-midi, vendredi, 9 avril 1897, à quatre heures moins un quart, à l'âge de 39 ans, C. P. THENARD, gendre de feu François Tujague. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux de la famille, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, samedi, à quatre heures précises. Le convoi partira de la résidence de Mme Veuve François Tujague, No 819 rue Bourbon, entre Ste-Anne et Dumaine.

JOHN BONNOT.

Entrepreneur de Pompes Funèbre

Raoul Bonnot, Directeur.

No 623 rue Ste-Anne,

Téléphone No 1042.

14mars—3m

A. W. MOFFETT.

Encaisseur HABBIN et TOULOUSE, A la tête du vieux Bassin, Mile-Orléans, Lou.

—NÉGOCIANT—

En, bois de chêne, noyer, peuplier, pin blanc, pin jaune et cyprès.

—AUSSI—

Planches pour planchers et plafonds, voligne, lattes, etc.

J'ai constamment en main le stock le plus grand et le plus varié de chêne et de noyer dans l'état, que je suis prêt à couper en matériel de wagon, tel que brancards pour wagon, poteaux, rails, etc.

1er mars—1 an.

TEXAS T&NOP EL PASO ROUTE PACIFIC

LIGNE COURTE

—POUR—

Hot Springs, Nord Texas

—ET—

CALIFORNIE

Bureau des Billets: 632 Canal,

Et à l'entrepôt au pied de la rue Thalie

Heures des arrivages et des départs.

	Départs	Arrivages
Ex. de Ft. Worth et Cal...	9.15 a.m.	9.15 a.m.
Ft Worth Ex.....	7.20 p.m.	6.55 p.m.

Le train de 9.15 a.m. a des chars dortoirs bufet, Pullman à Fort Worth et fait connection à Fort Worth avec des chars dortoirs Pullman pour El Paso, Denver et San Francisco.

Le train de 7.20 p. m. a des chars dortoirs bufet Pullman à Shreveport, Marshall, aussi des chars dortoirs directs à Monroe et à Alexandrie.

Prenez les chars électriques de la rue Jackson, ou de la rue Tchoupitoulas, via le Ferry de la rue Jackson pour Gretna. Les trains quitteront Gretna à 8.45 a.m. et 7.55 p. m.

Pour des billets et d'autres informations s'adresser à

A. S. GRAHAM, agent des passagers et des billets, 632 Canal, N.-O., Lou. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THOMAS, Trésorier vice-président et directeur-gérant Dallas Tex.

1er janv96—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Giuseppe Terranova et Francesca Fiorito, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,668—Division C—Attendu que Léon Cutillo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Terranova et feu Francesca Fiorito, son épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

10 avril—10 14 19 Greffier.

Succession de Madeleine Maier, femme de Maurice Pichelou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72,991—Division E—Attendu que Catherine Maier a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Madeleine Maier, femme de Maurice Pichelou, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

10 avril—10 14 19 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable résidence rue Prytanée, dans le Quatrième District.

La jolie résidence du défunt Dr Ben Stille.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO Ltd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 451 rue Carondelet. — JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 mars 1897, dans l'affaire de la succession de Cécilia Bienvenu, Vve de Benjamin Stille No 24,920, et adressé à William Walker Stille et par subrogé à du dit lots, 632 Canal, N.-O., Lou. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THOMAS, Trésorier vice-président et directeur-gérant Dallas Tex.

1er janv96—1an

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Giuseppe Terranova et Francesca Fiorito, son épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,668—Division C—Attendu que Léon Cutillo a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Giuseppe Terranova et feu Francesca Fiorito, son épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,

10 avril—10 14 19 Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO. Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE.

Désirable résidence rue Prytanée, dans le Quatrième District.

La jolie résidence du défunt Dr Ben Stille.

PAR CURTIS & WALMSLEY CO Ltd—W. P. Curtis, encanteur—Bureau No 451 rue Carondelet. — JEUDI, le 13 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 mars 1897, dans l'affaire de la succession de Cécilia Bienvenu, Vve de Benjamin Stille No 24,920, et adressé à William Walker Stille et par subrogé à du dit lots, 632 Canal, N.-O., Lou. J. H. MYERS, agent de ville des passagers, N. O. GASTON MESLIER, agent général des passagers et des billets, Dallas, Tex. L. S. THOMAS, Trésorier vice-président et directeur-gérant Dallas Tex.

1er janv96—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE

—DE—

Propriétés Foncières

—DANS UNE—

Bonne Localité,

—COMPRENANT—

LA BELLE RESIDENCE EN BOIS A DEUX ETAGES,

No 2212 AVENUE CANAL

Avec terrains spacieux.

Le splendide site à bâtir,

Encoignure des Avenues Canal et Galvez,

—ET—

Quatre beaux et grands lots à bâtir

—SUR LA—

Rue Galvez, entre les Avenues Canal et Cleveland.

Une grande et belle

ETENDUE DE TERRE

DANS LE CENTRE DE LA VILLE,

EN FACE DU PARC DE VILLE ET FAISANT FACE PAR 423 PIEDS SUR LE

Chemin de la Métairie,

Sur plus de 2600 pieds de profondeur sur la ligne extrême du fond, traversant quelques-une des principales rues et avenues de la ville, et ayant en face le service double des chars électriques de l'avenue Esplanade, et l'extension proposée de la ligne des chars Dumaine en travers du centre de la propriété. Il n'a jamais été offert une occasion meilleure pour une spéculation.

Un Site Splendide sur le Vieux Bassin,

Encoignure de la Promenade Carondelet, et des rues Tréné et Toulouse.

Le Cottage double centralement situé,

Nos 1509 et 1511 rue Dumaine,

Entre les rues Marais et Villeré.

L'avantageux Double Cottage en Bois,

Nos 1901 et 1903 rue Marigny,

A l'encoignure Nord Remparts.

L'Ilet de terre amélioré et désirable,

En face du Parc de ville,

Du chemin de la Métairie, des rues St-Patrick, Orléans et St-Pierre.

TROIS BEAUX LOTS,

Sur les rues Ste-Anne et Alexander

—ET—

ONZE LOTS DE CHOIX,

Dans le Troisième District

Succession de Pierre N. Canteron.

No 50,006—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, 11 mai 1897, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 26 mars 1897 et rendu dans la succession ci-dessous intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir:

1° La belle résidence à deux étages en bois et ardoisée No 2212 avenue Canal, contenant douze chambres, vestibules en haut et en bas, chambres à bain, office, galeries devant et derrière, hangars, cotrner, etc. Les terrains sont grands, étant composés comme suit, à savoir: Deux certaines lots de terre dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Cleveland, Galvez et Miro, mesurant ensemble 44 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à l'avenue du Canal sur une profondeur entre lignes parallèles de 100 pieds 10 pouces et 3 lignes, conformément à un plan fait par Louis E. Pilié, voyer, en date du 18 avril 1873, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent étant la même propriété qui fut acquise par le défunt Pierre N. Canteron, par achat de Arthur Sh E. d'après l'acte passé devant J. Roe, ancien notaire de cette ville en date du 28 mai 1878, les délimitations étant dans le bureau des transferts, livre 104, Folio 230.

2° Les spendides sites à bâtir encoignure des avenues Canal et Galvez, décrits comme suit, à savoir:

Deux certaine lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitude et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Miro, Galvez et Cleveland, désignés par les numéros 1 et 2 de l'ilet No 24, sur un plan fait par A. D'Hémécourt, voyer, en date du 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cuvillier, ancien notaire de cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent chacun cent quinze (115) pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Feliciana sur cent quinze (115) pieds de profondeur; le tout d'après le plan par L. Dasey, C. E. en date du 1er décembre 1896.

Conditions—Un tiers en plus comptant, le balance à un et deux ans de crédit devant être représentée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêts par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au parfait payement, hypothèque et lieu et privilège du vendeur sur la propriété vendue; 5 pour cent d'honoraires d'encant dans notre bureau public, dans un procès; les polices d'assurances devront être transférées et les primes assurances seront remises à la charge de l'acquéreur. Le surplus du prix de vente devra être payé en espèces, avec les intérêts et les frais de vente, et les taxes d'Etat et de ville (jusqu'en 1896 inclusivement) sur la dite propriété. Le surplus du prix de vente devra être payé au moment fixé pour la vente et ne pourra être retenu par l'acquéreur que sous la condition de payer les taxes dues et exigibles en 1897 en plus du prix de l'adjudication.

Actes de vente par devant Robert P. Upton, notaire aux frais des acquéreurs.

10 avr—10 18 25 mai 2 9 à date.

PETITES ANNONCES.

A VENDRE.

A Vendre—Un bon cheval de famille et un jumper—Barbers' Exchange—Royale et Toulouse.

8 avr—1 sem.

A VENDRE—Beau chevaux de famille et mules, s'adresser: 634 St-Philip.

4 av—7j

A VENDRE—Un Dictionnaire Larousse (nouvelle édition—17 volumes)—absolument neuf et n'ayant jamais servi. S'adresser L. G. Lock Box 541.

31 mars—

A LOUER.

A LOUER—Un [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.

5° La superbe étendue de terre faisant face au Chemin de la Métairie, près du Parc de Ville, améliorée avec une résidence en bois à un étage, contenant quatre chambres, écurie, hangar, citerne, etc., et occupée comme une ferme, subdivisée en deux sections, plus clairement décrite comme suit, à savoir:

A. Une certaine étendue de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, sur le côtean de la Métairie, à un ilet du Bayou St-Jean, mesurant 423 pieds 5 pouces et 1 ligne de face sur le chemin de la Métairie sur une profondeur sur le côté la plus rapprochée du Bayou St-Jean, sur une ligne oblique de 532 pieds 11 pouces et 5 lignes à un point C, de 1186 pieds 2 pouces et 7 lignes à un point A, et de l'autre côté 1651 pieds 5 pouces et 5 lignes à un point E, et 922 pieds 9 pouces en largeur, sur une ligne oblique dans le fond et faisant face à la rue Orléans, d'après un plan de la dite étendue de terre, fait par J. H. d'Hémécourt, député voyer, le 18 janvier 1869; et ainsi qu'il est plus amplement décrit, à savoir:

B. Une autre certaine étendue de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le même District, mesurant d'après le plan ci-dessus mentionné 532 pieds 9 pouces de face à la rue Orléans sur la subvenue profondeur; sur la ligne la plus près du Bayou St-Jean 704 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'autre ligne de côté 622 pieds 1 pouce et 2 lignes et 191 pieds 10 pouces de largeur dans le fond. A cette de la concession de Jean Drouze, le 23 décembre 1866, d'après l'acte perdevant A. Coffee, alors un notaire en cette ville. Enregistré dans le bureau des transferts, livre 123, folio 723.

B. B.—Cette ensemble étendue de terre est un des plus grands mesurant contiguës de terre dans la ville, et est toute entière terre haute, s'étendant presque de l'Esplanade à l'avenue Canal, traversant quelques des principales avenues du Deuxième District, dont toute sera obligée avec peu d'être exproprié, avec la marche des améliorations dans cette direction. Elle a une façade de 423 pieds sur le Chemin de la Métairie, et la ligne des chars électriques de l'avenue de l'Esplanade s'étendant au Parc de la ville et à l'avenue Canal est maintenant en voie de construction. Elle a une profondeur d'environ 2650 pieds à l'extrémité de la ligne du fond et est traversée par la ligne proposée des chars électriques de la rue Dumaine au Parc de ville. Un champ plus avantageux de spéculation et de placement garanti, a rarement été offert, et mérite les sérieuses considérations des capitalistes.

6° Ce beau site faisant face au vieux bassin, encoignure de la promenade Carondelet et la rue Tréné, courant au travers et faisant face à la rue Toulouse plus spécialement décrit comme suit, à savoir:

Une certaine portion ou morceau de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes dépendances y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Carondelet, les rues Franklin Tréné et Toulouse. Le dit lot mesurant 81 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Tréné et 53 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Toulouse et 53 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la promenade Carondelet et 86 pieds de profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Franklin. Au centre des grandes scieries et autres industries, et nouvelle région tout autour de l'île du Vieux Bassin; ce bien ne peut servir presque pour tous les genres d'affaires et d'industrie.

7° L'ilet de terre de chaux sur le côtean de la Métairie, vis-à-vis le Parc de ville, amélioré d'une bâtie à un bois à un étage contenant 6 chambres, écurie, hangar, citerne, etc., le tout plus complètement décrit comme suit, à savoir:—

Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes à dépendre y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé sur le Chemin de la Métairie dans le faubourg Jackson, dans le Deuxième District de cette ville, borné par le Chemin de la Métairie, les rues Orléans, St Patrick et St-Pierre, mesurant cent 264 pieds de face à la rue St-Pierre, 206 pieds 2 pouces de face au Chemin de la Métairie 99 pieds 10 pouces de face à Orléans et 107 pieds de face à la rue St Patrick. Cet ilet de terre fait face à la double ligne de chars électriques et est à peu près à mi chemin entre les Avenues Canal et Esplanade.

8° Le cottage double en bois et couvert en ardoises et largement productif, avec deux étages dans le fond Nos 1509 et 1511 rue Dumaine, entre les rues Marais et Villeré, contenant 10 chambres, 2 cabinets et petit vestibule, hangars, citerne et cour dans le fond et allée de côté, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, et formant partie du lot No 8 de l'